

**SÉMINAIRE SUR LA LIBERTÉ DES MÉDIAS ORGANISÉ PAR LE GROUPE BRITANNIQUE DE L'UIP
EN COLLABORATION AVEC L'UNION INTERPARLEMENTAIRE
LONDRES 9-11 SEPTEMBRE 2019**

Un séminaire sur « la liberté des médias » a été organisé à Londres, au Palais de Westminster, du 9 au 11 septembre 2019, par le groupe britannique de l'UIP, en collaboration avec l'Union interparlementaire.

Une trentaine de parlementaires issus de 14 parlements ont participé à ces travaux. Le parlement français y était représenté par M. **François Bonhomme**, sénateur, et M. **Jean-Michel Mis**, député, tous deux membres du groupe français de l'UIP.



Ce séminaire se proposait de faire un état des lieux général de la liberté de la presse, et plus généralement des médias, et d'insister sur la nécessité d'une action collective pour protéger les journalistes, considérés, pour reprendre l'expression utilisée par plusieurs intervenants, comme « les chiens de garde de la démocratie ».

Une **première session**, présidée par John Whittingdale, Président du groupe britannique de l'UIP, a présenté les principales conclusions de la Conférence sur la liberté des médias organisée par « the Foreign and Commonwealth Office ». Alastair King-Smith, coordinateur du programme, a indiqué que cette conférence, qui s'est tenue au Canada en juillet 2019, avait réuni près d'un millier de participants représentant une centaine de gouvernements, et qu'elle avait débouché sur l'adoption d'un « Engagement mondial pour la liberté des médias ». La sénatrice canadienne, Julie Miville-Dechêne, après avoir indiqué qu'elle avait exercé la profession de journaliste pendant 25 ans, s'est inquiétée des menaces croissantes et nouvelles auxquelles sont confrontés les journalistes dans de nombreux pays. Estimant que chaque pays ne pouvait se borner à une vigilance à l'intérieur de ses seules frontières car les techniques d'intimidation peuvent s'étendre d'un pays à l'autre, elle a souligné l'intérêt que présente la création d'un groupe de contact sur la liberté des médias dont les membres s'engageraient à exploiter le pouvoir de leurs réseaux diplomatiques pour apporter un soutien à ceux qui se trouvent en première ligne.

La **seconde session**, a porté sur le cadre juridique international de la protection de la liberté des médias, présidée par Anelay de St Johns, présidente de la commission des relations internationales de la Chambre des Lords. Plusieurs experts ont introduit le débat : Maria Ordzhonikidze, directrice de la Fondation « justice for journalists » a tracé un tableau assez sombre des persécutions dont font partie les journalistes dans le monde que celles-ci soient dues aux pouvoirs publics ou à des groupes mafieux ; elle a déploré l'inertie fréquente dont faisaient preuve les institutions judiciaires de nombreux pays pour poursuivre les auteurs de meurtres contre des journalistes, citant a contrario la mobilisation dont ont fait preuve les pouvoirs publics français à la suite de l'attentat de Charlie Hebdo ; Ivor Gaber, représentant du Royaume Uni auprès du Programme international de l'UNESCO pour le développement de la communication, a estimé que le problème de la protection internationale de journalistes tenait moins à l'insuffisance des normes juridiques qu'à la difficulté de les faire appliquer par les gouvernements ; il a estimé que le levier le plus puissant dont disposait l'UNESCO pour combattre l'impunité était de dénoncer publiquement les crimes et les pressions perpétrés contre des journalistes. Joy Hyvarinen, responsable des relations publiques de « Index on Censorship » a indiqué que cette organisation, créée il y a quarante-cinq ans, recensait les atteintes à la liberté d'expression et les menaces contre les journalistes.

La **troisième session**, consacrée à la viabilité des médias, a insisté sur l'importance d'un environnement ouvert, loyal et compétitif pour le développement de la presse. Présidée par Belinda Goldsmith, rédactrice en chef de la Thomson Reuters Fondation, elle a souligné l'importance de permettre aux journalistes et aux organes de presse de travailler dans un environnement à la fois compétitif et équitable, dans le contexte de la montée de nouveaux médias. Moez Cakchouk, Sous-directeur général de l'UNESCO pour la communication et l'information a insisté sur la bonne santé financière nécessaire aux médias pour faire face aux menaces auxquelles ils sont confrontés aujourd'hui. Pour lui, la défense des médias passait par les investissements nécessaires à leur développement et à leur infrastructure technique. Il a insisté sur l'importance des investissements et sur la nécessité d'assurer la viabilité des « petites » agences de presse mieux à même de refléter la diversité et la vitalité d'une société. Lord Black of Brentwood, Président du Commonwealth Press Union Media Trust a considéré que l'indépendance des médias à l'égard des pouvoirs publics constituait la première des conditions d'une presse libre : à ce titre, il ne fallait autoriser aucune forme de contrôle étatique sur la presse, la régulation du secteur ne devant relever que d'une autoréglementation assurée par la profession elle-même ; il élevé une mise en garde contre la tentation d'adopter dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, des dispositions qui limiteraient la liberté de l'information ; il a insisté sur l'importance pour la presse de jouir d'un réel succès commercial pour investir dans ses équipes et dans les technologies aujourd'hui nécessaire à un groupe de presse. Nishant Lalwani, Directeur des investissements de « Independent Media at Luminare » a estimé que les médias avaient aujourd'hui deux principaux défis à relever : celui de trouver des recettes suffisantes, malgré l'érosion du modèle traditionnel des entreprises de journalisme, et celui de conserver la confiance du public qui tend aujourd'hui à se détourner des organes de presse pour aller chercher l'information sur les plateformes numériques ou sur les réseaux sociaux. Shaimun Sarwar Kamal, député du Bangladesh, a décrit les efforts entrepris pour doter son pays d'une presse reflétant la diversité des points de vues et garantissant la transparence sur la propriété de son capital.

La **quatrième session**, consacrée aux perspectives régionales, et présidée par la sénatrice canadienne Julie Miville-Dechéne a tracé un tableau différencié de la situation des médias dans les différentes parties du monde. Afrah Nasser, journaliste indépendant, lauréat du CPJ's international press freedom award 2017 a expliqué les difficultés qu'il avait dû surmonter pour venir assister à ce séminaire et a tracé un tableau sombre de la liberté des médias au Moyen Orient, fortement dégradée par le contexte de guerre où sont plongés plusieurs pays.

Les crimes contre les journalistes sont souvent commis à l'instigation des dirigeants, et il est important que les gouvernements étrangers et les instances internationales les dénoncent. Elle a déploré l'attitude hypocrite des gouvernements occidentaux qui restent les alliés de pouvoirs dictatoriaux. Lord Foulkes of Cunnock, rapporteur général pour la liberté des médias et la sécurité des journalistes à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a estimé que l'on assistait, en Europe également, à un déclin de la liberté des médias. Il a décrit le travail effectué par le Conseil de l'Europe et le rôle joué par la Cour Européenne des droits de l'homme. La plate forme pour la protection des journalistes et du journalisme réalise et publie des rapports qui mettent en cause les pays qui ne remplissent pas leurs obligations, et leur adresse des recommandations. Ceux-ci sont invités à y répondre et à décrire les mesures qu'ils ont prises pour y remédier. Cette dénonciation publique constitue une forme de pression efficace qui pourrait être imitée dans d'autres régions. Solomon Mugeru, Chef du service de BBC Africa a indiqué que la BBC était régulièrement confrontée à des difficultés pour faire son travail en Afrique, mais que la situation était pire pour les médias locaux qui ne jouissent ni de sa réputation ni de ses moyens. Il a estimé que la liberté des médias n'était pas une priorité pour l'Union africaine, même si certains pays comme la Gambie et l'Ethiopie avaient fait de notables progrès.

La **cinquième session**, intitulée « comment mettre fin à l'impunité », et présidé par John Whittingdale, député, président du groupe britannique de l'UIP, a permis à différents experts de passer en revue les obstacles rencontrés dans les procès contre ceux qui ont attenté à la vie de journalistes : Rebecca Vincent, directrice du bureau de Journalistes sans frontière au Royaume Uni, le professeur Jackie Harrison, de l'UNESCO et Caoilfhionn Gallagher, avocat et chef de l'équipe de juristes de la famille de Daphné Caruana Galizia. Dans cette dernière affaire, compte tenu de l'inertie délibérée des autorités maltaises, il faudrait six ans pour que l'affaire parvienne à la Cour Européenne des Droits de l'Homme ; les pressions politiques étaient le seul moyen d'accélérer les choses. Matthew Caruana Galizia, lauréat du prix du journalisme d'investigation et fils de Daphné Caruana Galizia a rappelé que cette dernière avait été assassinée dans l'explosion de sa voiture, un attentat dont beaucoup pensent qu'il avait été commandité par les personnalités corrompues sur lesquelles elle enquêtait. Il a raconté comment l'enquête piétinait depuis deux ans et a demandé aux parlementaires d'exercer des pressions sur les autorités maltaises pour que celle-ci s'attachent enfin à chercher les coupables et à déterminer les failles d'un système qui n'a pas su assurer la protection de la journaliste menacée.

La **sixième session**, présidée par Matthew Amroliwala, présentateur des BBC world news, et intitulée « construire la confiance dans les médias » a engagé un débat sur la façon de lutter contre les fausses nouvelles, les « fake news », et pour restaurer la confiance dans une information de qualité. Rosie Parker, Directrice des programmes d'internews s'est alarmée d'un paradoxe contemporain : jamais nous n'avons été autant abreuvés d'informations, et pourtant nous avons le sentiment de moins bien connaître le monde. Les plates-formes d'information en ligne se livrent à des pratiques de géociblages qui aboutissent à la constitution de « bulles d'information ». Privilégiant la diffusion de nouvelles dotées d'un fort contenu émotionnel, celles-ci tendent à radicaliser les points de vues existants et à diaboliser certains groupes. La vitesse de circulation des « fake news » est bien supérieure à celle de l'information véritable : aussi les réfutations qui s'appuient sur une analyse critiques des faits arrivent-elles le plus souvent trop tard. En outre, les grandes plate-formes numériques absorbent aujourd'hui une grande partie des recettes qui allaient autrefois à la presse. Dans ce contexte, il faut soutenir les journaux indépendants. Caroline Nursey, de BBC Media Action a indiqué que malgré les effectifs et les moyens dont elle dispose, même la BBC avait du mal à lutter contre la désinformation. Elle a estimé que le combat pour la qualité de l'information passait par la formation des journalistes qui doivent résister au sensationnalisme, et par un

soutien à la presse indépendante face aux pressions financières, à travers la création d'un Fond de soutien aux media d'intérêt public.

La **septième session**, présidée par le député Jo Stevens a porté sur la façon dont les parlementaires pouvaient, par l'adoption d'une législation nationale appropriée, aider les journalistes à travailler dans un environnement sûr. Sue Torton, correspondante de presse, a montré à partir de son expérience, comment des lois de sécurité nationale pouvaient être utilisées pour faire taire toute critique du gouvernement. Barbara Bukovska, directrice d'article 19 pour le droit et les politiques, une organisation de défense de la liberté d'expression basée à Londres, a élevé une mise en garde contre les conséquences négatives que peuvent comporter les lois relatives à la diffamation. Les sanctions financières dont elles sont assorties peuvent dissuader les organes de presse de conduire certaines investigations. Le Dr Damian Tambini, professeur associé à la London School of Economics, a brossé un tableau détaillé des défis qui caractérisent aujourd'hui la régulation des médias à l'heure où l'influence des anciens médias est en baisse, alors que celle des nouveaux médias est en hausse. Il s'est inquiété des liens qui existent aujourd'hui entre les médias et le monde politique, dont il faut être plus pleinement conscients et informés. Lord Neuburger of Abbotsbury, ancien Président de la Cour suprême du Royaume-Uni et président du groupe d'experts de haut niveau sur la liberté des médias, a expliqué le rôle que jouait ce dernier et la façon dont les législations nationales pouvaient s'inspirer de ses recommandations. Il a indiqué que six groupes de travail avaient été mis en place pour passer au crible différents domaines, avec le souci d'identifier les bonnes et les mauvaises dispositions législatives et leur conformité avec les normes internationales : les lois sur le blasphème et les discours de haine ; les lois réprimant la sédition ; les lois relatives à la diffamation ; les lois relatives à l'ordre public et à la lutte contre le terrorisme ; les lois relatives à l'espionnage et à la sécurité nationale ; et les lois relatives à l'encadrement des médias. Le groupe d'experts se propose de promouvoir des sanctions ciblées contre les personnes (plutôt que contre les Etats) qui persécutent les journalistes, de mettre sur pied des équipes d'investigation, et de favoriser la délivrance de visas voire l'obtention de la nationalité pour les journalistes les plus menacés.

Au cours de la **séance de clôture**, Jean-Michel Mis, député est intervenu pour tirer un certain nombre de constats très largement partagés : la nécessité de défendre l'indépendance rédactionnelle des journalistes ; celle de mener une réflexion sur l'environnement économique des médias à l'heure du développement des réseaux sociaux. De la visite de la BBC, effectuée la veille, il a retenu le rôle déterminant de l'indépendance technologique dans le recueil et la diffusion de l'information. Il a rappelé que le parlement français avait entrepris de légiférer sur les « fake news » mais qu'il fallait se montrer circonspect en ce domaine, car ce qui constitue de l'information pour l'un peut être considéré comme de la désinformation pour l'autre, et la lutte contre les fausses nouvelles doit se garder de pouvoir apparaître comme une limitation à la liberté d'expression.

Au cours de son séjour, la délégation parlementaire s'est entretenue avec Mme Catherine Colonna, Ambassadrice de France auprès du Royaume Uni sur la situation politique en Grande Bretagne, sur les perspectives du « Brexit », et sur les relations bilatérales avec la France.